17 FR

Colonialisme et luttes en Afrique, de l´independance à la crise actuelle

Paul Martial

1. Plan de l´exposé
2. “Le blocage du développement du «Tiers Monde»: éléments d’explication” Eric Toussaint
3. “Afriques, 50 ans de dépendance néocoloniale” Pierre Sidy
4. “Mali & Niger : la mondialisation néolibérale contre les plus pauvres” Jean Nanga
5. “Société civile et champ politique” Paul Martial

ECOSOCIALIST SCHOOL

International Institute for Research and Education - Amsterdam
23th Novembre – 14th Decembre 2013

Plan de l´exposé

1. Vue économique

1.1.Bref aperçu de l'histoire économique

1.1.1.L'esclavagisme détruit le développement économique en Afrique :

- saignée démographique
- empêche l'activité agricole
- participe par contre l'épanouissement économique de l'Europe

(commerce triangulaire, expansion des villes côtières, expansion de l'activité navale, expansion du commerce)

1.1.2. La politique colonialisme contribue au formatage économique du Continent.

L'activité économique Africaine répond uniquement aux besoins des pays impérialistes.

Agriculture tournée vers l'exportation.

1.2.Place de l'Afrique dans la globalisation : un paradoxe

1.2.1. Une part faible dans l'économie mondiale

1.2.. Des exportations décisives (pétrole minerais)

1.2.3. Attaques de l'impérialisme La dette Les Accords de partenariat Economiques Les accaparements des terres

1.3.Quelles solutions économiques alternatives

1.3.1. L'importance de cette question (montrer d'autres voies sont possibles)

1.3.2. Développement auto centré qui répond aux besoins des populations

1.3.3. Développement de l'agriculture familiale

2.Genèse politique du Continent

2.1.Période pré-indépendance

2.1.1. Différenciation des communautés face à l'esclavagisme

2.1.2. Racisme généré par l'esclavagisme

2.1.3. Les résistances au colonialisme

2.2.L'indépendance des pays africains

2.2.1. Rôle de la première guerre mondiale

2.2.2. Emergences des luttes nationalistes

2.2.3. Seconde guerre mondiale

2.2.4. Processus de décolonisation

- France
- Grande Bretagne
- Portugal
- Belgique

2.3.Le jeu des différentes puissances en Afrique

2.3.1. La France et le concept de la Françafrique

2.3.2. Les USA

2.3.3. L'arrivée des pays émergents

3.Aperçu de la situation sociale et politique

3.1.Les luttes paysannes

3.1.1.Contre l'accaparement des terres

3.1.2. Pour la souveraineté alimentaire

3.2.Luttes urbaines

3.2.1. point sur les organisations syndicales

3.2.2. lutte contre les politiques d'austérité

3.2.3. crise alimentaire

3.3.Etat des lieux des forces de la gauche

3.3.1. les politiques des fronts de libération au pouvoir

3.3.2. La faiblesse de la gauche africaine

3.3.3. La perspective de construction de forces alternatives

Le blocage du développement du « Tiers Monde » : éléments d'explication

Eric Toussaint

15 avril

1. L'accumulation primitive du capital à l'échelle internationale

Karl Marx (Marx, 1867), dans le Livre 1 du Capital, identifie différentes sources de l'accumulation primitive ayant permis au capital européen de prendre son envol à l'échelle mondiale, notamment le pillage colonial, la dette publique et le système de crédit international. Ces différentes sources d'accumulation primitive s'ajoutent en Europe à la dépossession progressive des producteurs de leurs moyens de production permettant que soit mise à disposition du capital industriel une masse de main d'œuvre transformée en salariat produisant la plus-value.

Concernant le rôle du pillage colonial, Karl Marx écrit : " La découverte des contrées aurifères et argentifères de l'Amérique, la réduction des indigènes en esclavage, leur enfouissement dans les mines ou leur extermination, les commencements de conquête et de pillage aux Indes orientales, la transformation de l'Afrique en une sorte de garenne commerciale pour la chasse aux peaux noires, voilà les procédés idylliques d'accumulation primitive qui signalent l'ère capitaliste à son aurore" |1|.

Selon Marx, " les différentes méthodes d'accumulation primitive que l'ère capitaliste fait éclore se partagent d'abord, par ordre plus ou moins chronologique, entre le Portugal, l'Espagne, la Hollande, la France et l'Angleterre, jusqu'à ce que celle-ci les combine toutes, au dernier tiers du XVIIe siècle, dans un ensemble systématique, embrassant à la fois le régime colonial, le crédit public, la finance moderne et le système protectionniste ". Il consacre plusieurs pages à la description du pillage colonial puis il aborde la question du crédit international : " Le système de crédit public, c'est-à-dire des dettes publiques, dont Venise et Gênes avaient, au Moyen Age, posé les premiers jalons, envahit l'Europe définitivement pendant l'époque manufacturière. (...) La dette publique, en d'autres termes, l'aliénation de l'Etat, qu'il soit despotique, constitutionnel ou républicain, marque de son empreinte l'ère capitaliste. (...) La dette publique opère comme un des agents les plus énergiques de l'accumulation primitive. (...) Avec les dettes publiques naquit un système de crédit

international qui cache souvent une des sources de l'accumulation primitive chez tel ou tel peuple" |2|.

C'est aussi dans ce chapitre que Karl Marx place une formule qui indique le lien dialectique entre les opprimés des métropoles et ceux des colonies : " Il fallait pour piédestal à l'esclavage dissimulé des salariés en Europe l'esclavage sans phrase dans le Nouveau Monde" et dans un mouvement de va-et-vient, il écrit ailleurs dans le texte : « Maint capital, qui fait son apparition aux Etats-Unis sans extrait de naissance, n'est que du sang d'enfants de fabrique capitalisé hier en Angleterre ».

Des travaux d'auteurs marxistes du XXe siècle ont développé et approfondi cette question de l'accumulation primitive sur le plan mondial |3|. L'article d'Ernest Mandel intitulé L'accumulation primitive et l'industrialisation du Tiers-monde, publié en 1968, présente une synthèse particulièrement intéressante. A la suite de ses travaux de 1962, il estime, sur la base de calculs de différents auteurs, qu'entre 1500 et 1750, le transfert de valeurs des colonies vers l'Europe occidentale s'est élevé approximativement à plus d'un milliard de livres-or anglaises, " c'est-à-dire plus que la valeur totale du capital investi dans toutes les entreprises industrielles européennes vers 1800 " |4|.

Entre le XVIe et la fin du XIXe siècle se constitue progressivement une économie mondiale hiérarchisée où les différentes parties de la planète sont mises en relation de manière brutale par la vague d'expansion de l'Europe occidentale.

Ce processus a non seulement impliqué le pillage de peuples entiers par les puissances coloniales d'Europe mais il a aussi entraîné la destruction progressive de civilisations avancées qui sans cela auraient pu suivre leur propre évolution dans un cadre pluriel sans nécessairement passer par le capitalisme. Les civilisations inca, aztèque |5|, indienne (Inde), africaines... ont été totalement ou partiellement détruites. Les résistances n'ont pas manqué. Karl Marx notait en ces termes l'ampleur de la résistance en ce qui concerne l'Inde et la Chine : "Les relations de l'Angleterre avec les Indes et la Chine nous fournissent un exemple frappant de la résistance que des modes de production précapitalistes fortement organisés peuvent opposer à l'action dissolvante du commerce. La large base du mode de production était constituée par l'union de la petite agriculture et de l'industrie domestique à laquelle il faut ajouter aux Indes, par exemple, l'institution de la propriété commune du sol sur laquelle reposaient les communes rurales hindoues, et qui, au demeurant, était également la forme primitive en Chine. Aux Indes, les Anglais employèrent à la fois leur puissance politique et leur pouvoir économique, comme gouvernants et propriétaires fonciers, pour désagréger ces petites communautés économiques. Dans la mesure où leur commerce a exercé une influence révolutionnaire sur le mode de production de ce pays, celle-ci s'est limitée à briser l'unité ancienne de l'agriculture et de l'industrie sur laquelle reposaient les communautés de village, en ruinant la filature et le tissage indigène par le bas prix des marchandises anglaises. Pourtant les Anglais ne réussirent que graduellement leur œuvre de destruction, et cela encore moins en Chine, où ils ne disposaient pas directement du pouvoir politique " |6|.

Selon Karl Marx, l'accumulation du capital à l'échelle mondiale se réalise non seulement par le pillage mais aussi par l'échange inégal. C'est ce dernier processus que Karl Marx décrit au livre III du Capital dans la partie qu'il consacre au commerce extérieur : " Les capitaux placés dans le commerce extérieur peuvent procurer un taux de profit plus élevé, parce qu'ils concurrencent des marchandises que les autres pays ne produisent pas avec les mêmes facilités, en sorte que le pays le plus avancé vend ses marchandises au-dessus de leur valeur, bien que meilleur marché que les pays concurrents. Dans la mesure où le travail du pays plus avancé est ici réalisé comme travail d'un poids spécifique supérieur, le taux de profit augmente, parce qu'on vend comme étant de qualité supérieure du travail qu'on n'a pas acheté à ce titre. La même situation peut se présenter à l'égard d'un pays dont on importe et vers lequel on exporte des marchandises. Ce pays peut fournir en nature plus de travail matérialisé qu'il n'en reçoit et recevoir cependant les marchandises à meilleur compte qu'il ne pourrait les produire lui-même " |7|. A signaler que Marx parle des avantages que tirent les capitalistes du commerce extérieur non seulement à cause de l'échange inégal mais aussi comme moyen de diminuer leurs coûts de production, ce qui permet au système capitaliste de contrebalancer la tendance à la chute du taux de profit.

2. La phase impérialiste

Fin du XIX - début du XXe siècle, trois pôles se hissent à la tête des nations de ce monde : le vieux continent européen avec à sa tête la Grande-Bretagne, les Etats-Unis (ex-colonies britanniques jusqu'à la fin du XVIIIe siècle) et le Japon. Ils forment le " Centre " par opposition à la " Périphérie " qu'ils dominent.

A l'époque impérialiste, le développement de la Périphérie est déterminé non plus par un processus d'accumulation primitive des classes nationales dominantes mais par l'exportation de capitaux des pays impérialistes vers les pays de la périphérie (colonies ou pays indépendants). Cette exportation de capitaux vise à créer des entreprises répondant aux intérêts de la bourgeoisie impérialiste. Ce processus étouffe le développement économique des pays de ce qui deviendra le Tiers-monde car 1° il exproprie une fraction du surproduit national au profit du capital étranger et diminue considérablement les ressources disponibles pour l'accumulation nationale du capital ; 2° il oriente les parties restantes du surproduit social national vers des secteurs tels que le commerce extérieur, les services pour firmes impérialistes, la spéculation immobilière, le tourisme, l'usure, la corruption, etc. provoquant le « développement du sous-développement » (André Gunder Frank) ou « le développement de la dépendance » (Theotonio Dos Santos) ; 3° les anciennes classes dominantes sont cantonnées dans les campagnes et une partie importante de la population rurale est exclue de la production marchande proprement dite et donc, de l'économie monétaire.

Ce qui produit le « sous-développement », c'est un ensemble complexe de conditions économiques et sociales qui, bien qu'elles favorisent l'accumulation du capital-argent (épargne), rendent néanmoins, aux yeux des acteurs locaux, l'accumulation du capital industriel moins rentable et plus incertaine que les champs d'investissement cités plus haut, ou que la collaboration avec l'impérialisme dans la reproduction élargie de son propre capital.

Il existe en effet des sphères d'investissement de capitaux qui rapportent plus et à moindres risques que l'investissement industriel : la spéculation foncière, l'import-export, la spéculation immobilière, le prêt-sur-gages, le placement des capitaux à l'étranger, le placement des capitaux en titres de la dette publique interne, le tourisme, la production et le commerce de drogues, le marché noir… Il ne s'agit pas donc pas de la disposition plus ou moins grande à l'esprit d'entreprise mais du contexte socio-économique d'ensemble.

La domination de ce capital étranger conduit à ce que le développement économique du pays de la Périphérie soit un complément du développement économique du pays du Centre. La spécialisation en production de matières premières bon marché forme un tout cohérent avec la croissance d'un excédent relatif des capitaux en métropole et l'aspiration à un taux de profit plus élevé.

3. Le blocage du développement : éléments d'explication

Dans une grande partie des pays de la Périphérie existent les présupposés qui peuvent conduire à l'accumulation primitive du capital industriel : dissolution des communautés par la pénétration de l'économie monétaire et marchande, séparation progressive des paysans de la terre. En Europe, c'est ainsi que cela s'est passé : la misère paysanne a conduit à la prolétarisation massive de la paysannerie et à la formation du capital industriel, à l'extension croissante des manufactures, puis des entreprises industrielles. Pour de nombreux pays de la Périphérie, il n'y a que la première partie du processus qui s'est reproduite. La deuxième ne s'y est faite que de manière partielle et insuffisante. Pourquoi ?

Dans de nombreux pays du Tiers Monde, nous avons apparemment les conditions favorables à l'industrialisation énoncées par Marx : désintégration de l'économie naturelle à la campagne, généralisation de l'économie marchande, pouvoir politique de la classe bourgeoise, rôle de l'État. La main d'œuvre est là, le surproduit social est là, le capital argent est là. Mais, ce qui manque surtout, c'est une classe sociale qui a la volonté de mettre en valeur le capital afin d'entrer dans un cycle complet d'industrialisation.

Dans la théorie économique néoclassique, l'accumulation primitive du capital est traitée dans le chapitre « croissance ». On y explique que le bas niveau de revenu ne permet qu'un taux d'épargne bas ce qui conduit à la faiblesse de l'investissement ce qui conduit à un bas revenu : c'est le cercle vicieux de la pauvreté. Paul Baran a argumenté contre cette théorie que le « surproduit social » est supérieur dans le tiers-monde que dans les pays industrialisés. Ernest Mandel (1968) a montré que le problème ne réside pas principalement dans l'insuffisance de capital-argent (= épargne), le blocage se situe au niveau des conditions socio-économiques d'ensemble de l'économie-monde et dans la structure de classes des pays concernés. Un ensemble complexe de causes entrave la mobilisation et l'investissement productif de ce surproduit dans l'industrie.

Mais, puisque l'accumulation primitive du capital-argent se poursuit dans le Tiers-monde, même si une partie de ce capital est perdu pour le pays, il y a quand même dans le Tiers-monde des capitalistes locaux qui pourraient financer un processus d'industrialisation. Or, dans la plupart des pays, ils ne le font pas ou que très partiellement |8|.

Peut-être y a-t-il d'autres voies inconnues. Mais une chose est certaine : dans une société dominée par des classes sociales dont la puissance est fonction de la propriété privée des moyens de production et de l'accumulation de fortunes privées, l'industrialisation n'est possible que lorsque la situation socio-économique dans son ensemble crée pour ces classes un intérêt majeur à entreprendre le développement industriel.

1)Les pays sous-développés ont été inclus dans le marché mondial dans l'intérêt du capital occidental –Europe et Amérique du Nord- (auquel s'est ajouté le Japon à partir de la fin du 19e siècle) : production de matières premières complémentaire à l'industrialisation occidentale. Donc, division du travail dans le cadre du marché mondial capitaliste et secteur économique « moderne » limité.

2)Une partie de la plus-value produite dans le Tiers-monde est réalisée sur le marché mondial et pas par la bourgeoisie locale

3)La structure du commerce est basée sur l'échange inégal (voir plus loin) auquel s'ajoute la dégradation des termes de l'échange

4)S'ajoute périodiquement le transfert négatif net sur la dette qui tend à devenir un mécanisme permanent de transfert

5)S'ajoutent également d'autres formes de transfert de la Périphérie vers le Centre : la fuite des capitaux, le pillage des ressources naturelles (y compris du matériel génétique), la fuite des cerveaux (brain drain)… Remarque : cette perte d'accumulation primitive du capital industriel est largement supérieure à l'APD (qui en réalité constitue une aide aux entreprises du nord industrialisé).

4. Des obstacles au développement liés à l'échange inégal : le rôle de la loi de la valeur

Dans la phase présente de la mondialisation du capital qui vise notamment à améliorer la mobilité internationale du capital, subsistent des différences de productivité et d'intensité de travail entre les pays, entre les grands ensembles économiques, subsistent des différences de taux de profit, subsistent des valeurs différentes pour une même marchandise dans différentes nations.

Le travail de la nation qui possède la productivité du travail la plus élevée sera valorisé plus fortement, c'est-à-dire que le produit d'une journée de travail de cette nation sera échangé contre le produit de plus d'une journée de travail d'une nation moins industrialisée. L'échange inégal mis en exergue par Karl Marx subsiste dans la phase actuelle de la mondialisation. Lors de l'exportation de marchandises d'un pays à plus forte productivité vers un pays à plus faible productivité, les exportateurs réalisent en principe un surprofit (bien qu'ils vendent leur produit en dessous du prix des produits équivalents réalisés dans le pays à plus faible productivité. Le maïs des Etats-Unis est vendu au Mexique à un prix inférieur au maïs produit par le Mexique tout en rapportant un surprofit aux exportateurs des Etats-Unis). Si un pays dont la productivité est inférieure à la moyenne mondiale, produit des marchandises exclusivement pour l'exportation, la valeur de ces marchandises ne sera pas déterminée réellement par le travail fourni mais par une moyenne hypothétique. En ce cas, le pays subit une perte de valeur par l'exportation, c'est-à-dire qu'il récupère en échange des quantités de travail fournies pour cette exportation, l'équivalent d'une quantité de travail plus faible. Par rapport aux pays plus développés avec lesquels il effectue cet échange, il s'appauvrit relativement (c'est le cas du Mali exportateur de coton ou du Bangladesh exportateur de textiles). La loi de valeur, à cause de la diversité des valeurs des marchandises et de la productivité des pays intégrés au marché mondial capitaliste, contraint les pays moins développés à une spécialisation défavorable pour eux sur le marché mondial. S'ils tentent malgré tout de s'engager dans la production de marchandises industrielles avancées, ils sont condamnés à les vendre à perte sur le marché intérieur, car la différence entre leurs coûts de fabrication et ceux des nations industrialisées dépasse la différence entre la valeur sur le marché national (qui est en partie déterminée par les importations) et celle sur le marché des pays exportateurs. Ce n'est qu'en protégeant (par des barrières douanières tarifaires et non tarifaires) et en aidant les producteurs nationaux qu'un pays peut affronter le problème soulevé plus haut. C'est ce qu'ont fait ou

font encore la Corée du Sud, Taïwan ou la Chine.

5. Des blocages du développement dus aux facteurs sociaux en présence

Pour comprendre les freins au développement, il faut également prendre en compte la structure sociale des sociétés de la Périphérie et en faire une analyse précise tenant compte de la spécificité de chaque pays ou de blocs de pays.

Par exemple, il y a un monde de différence entre deux grandes composantes de la Périphérie : l'Amérique latine et l'Afrique. La première est formellement indépendante depuis le XIXe siècle alors que la seconde n'a véritablement commencé à être colonisée qu'à la fin de celui-ci. La première a connu un début précoce d'industrialisation suivant de près les débuts de la révolution industrielle en Europe. L'industrialisation, quand elle existe dans certains pays d'Afrique subsaharienne, remonte à la deuxième moitié du XXe siècle. Les bourgeoisies latino-américaines ont une longue histoire derrière elle. Les bourgeoisies africaines sont toujours en voie de consolidation dans un certain nombre de pays. Elles sont quelquefois le produit récent des appareils d'Etat issus de l'indépendance des années 1950-1960.

Les différences, pour ne prendre que ces deux continents, sont donc manifestes. Et pourtant ils ont en commun (avec la majeure partie de l'Asie) de faire partie de la Périphérie.

Le blocage du développement ne provient pas simplement des relations de subordination de la Périphérie par rapport au Centre, il relève de la structure de classe des pays de la Périphérie et de l'incapacité des bourgeoisies locales à lancer un processus cumulatif de croissance impliquant le développement du marché intérieur.

Notes

|1| Karl Marx, 1867, Livre 1 du Capital, chapitre 31, édition de La Pléiade, Paris

|2| Karl Marx, idem

|3| Rosa Luxembourg, 1913 ; Amin, 1993 ; Gunder Frank, 1971 ; Mandel, 1962, 1968

|4| Mandel, 1968, p. 150-151

|5| Galeano, 1970

|6| Marx, Capital, Livre III, p. 1102

|7| Marx, Livre III, p. 1021

|8| Les exceptions notoires, au 20e siècle, sont la Corée du Sud, Taiwan, l'Argentine (des années 1930 aux années 1970), le Brésil des années 1930 à aujourd'hui, l'Inde à partir de 1947, la Chine des dernières années, mais dans chacun de ces cas il a fallu une très forte intervention de l'Etat auxquelles s'ajoutent dans le cas des pays asiatiques cités des circonstances géopolitiques particulières.

P.-S. Sur ce texte : Il s'agit d'une version provisoire et donc inachevée.

AFRIQUES, 50 ANS DE DÉPENDANCE NÉOCOLONIALE.

Pierre Sidy

27 juillet 2010

La France célèbre en grande pompe le 50e anniversaire des Indépendances des anciennes colonies d'Afrique. Elle est la seule ancienne puissance coloniale européenne à vouloir ses festivités à domicile. Pourquoi et pour qui, bien que ce passé colonial reste un moment honteux de l'histoire nationale ?... Un passé dont la digestion est loin d'être terminée malgré des assaisonnements mythologiques. Les festivités répètent l'indigestion d'une histoire continuée par un néocolonialisme prédateur en Afrique. Cet anniversaire est éminemment politique.

Rappel : Résolution 1514 de l'Assemblée générale des Nations Unie sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, du 14 décembre 1960 (extraits) « Reconnaissant le désir passionné de liberté de tous les peuples dépendants et le rôle décisif de tous ces peuples dans leur accession à l'indépendance, Consciente des conflits croissants qu'entraîne le fait de refuser la liberté à ces peuples ou a y faire obstacle, qui constituent une grave menace à la paix mondiale, Reconnaissant que les peuples du monde souhaitent ardemment la fin du colonialisme dans toutes ses formes, Convaincue que le colonialisme empêche le développement de la coopération économique internationale, entrave le développement social, culturel et économique des peuples dépendants et va à l'encontre de l'idéal de paix universel des Nations Unies, (…) Déclare ce qui suit : 1 La sujétion des peuples à une subjugation, à une domination et à une exploitation étrangère constituent un déni des droits fondamentaux de l'homme, est contraire à la Charte des Nations Unies et compromet la cause de la paix et de la coopération mondiales. 2 Tous les peuples ont le droit à la libre détermination ; en vertu de ce droit ils déterminent librement leur statut politique, et poursuivent librement leur développement économique, social et culturel. (…)

1. Vie sociale et politique précoloniale

Après des sociétés organisées sur la base de la parenté, de nouvelles structures apparaissent, marquées par de fortes hiérarchies de genre et de génération. Elles se développent autour de royaumes et d'empires. Des arts religieux et profanes diversifiés et souvent raffinés témoignent de ces civilisations. La Méditerranée et le Nil ont fait qu'une partie de l'histoire de l'Afrique a été intégrée à celle de l'Europe. La pénétration de l'Islam par le biais de commerçants arabes a marqué le dynamisme propre de certaines sociétés africaines. L'histoire de l'Afrique occidentale révèle l'existence de différentes cultures dès l'âge de fer. Au VIIe siècle deux grands empires : le Ghana et le Songhaï aux économies prospères et à l'activité intellectuelle très développée. Puis au IXe siècle se créent deus autres empires : la Mali et Nord Kanem marqué par la présence des Berbères. Le royaume Bamum au Cameroun fut fondé au XVIe siècle. Au début du XXe siècle, le Sultan Njoya crée un alphabet de quatre-vingts signes pour écrire en langue Bamum l'histoire de son royaume et crée des écoles pour enseigner cette écriture. Il institue un état civil, introduit dans l'agriculture des plantes européennes inconnues en Afrique, installe un haut-fourneau et une imprimerie. Il refusera de se soumettre quand la France prend le relai de la colonisation allemande. L'administration qui imposa le parler français, détruisit l'imprimerie et s'acharnera sur le souverain le plus moderne de l'Afrique équatoriale française qui mourut en exil en 1933.

2. Indépendances gagnées

Les résistances n'ont jamais cessé de s'exprimer durant les décennies de colonisation, marquées par les massacres des conquêtes, le travail forcé, la répression. Les indépendances ont

été imposées par les luttes des peuples africains, après des épisodes sanglants. Maroc Pendant 6 ans, à partir de 1919, se déroule la sanglante « guerre du Rif ». Elle opposera les armée espagnole et française à la guérilla conduite par Mohamed Ben AbdelKrim El Khattabi, faisant des dizaines de milliers de victimes. La défaite du nazisme en 1945 a condamné les Empires coloniaux européens. En 15 ans, les Empires britannique, néerlandais, allemand, sont brisés en états indépendants (Inde, Indonésie, Nigéria…) du fait de l'affaiblissement des puissances européennes concurrencées par les USA. En 1954 la lutte victorieuse du peuple vietnamien résonne en Afrique où le monde progressiste apportera son aide aux mouvements de libération. Algérie L'insurrection de novembre 1954 se situe dans la continuité du refus de la soumission au joug colonial exprimé par de nombreuses révoltes : 1871 en Kabylie contre le vol des terres, 1917 dans les Aurès contre la conscription. Le 8 mai 1945 une manifestation populaire pour l'indépendance à Sétif et Guelma cause la mort d'une centaine d'Européens. La répression qui suit organisée par l'armée française et les milices européennes entraîne le massacre de plus de 10 000 Algériens, ce qui exclura toute décolonisation pacifique et conduira à l'insurrection nationale du 1er novembre 1954. Madagascar Dès l'annexion, guérilla menalamba dans le centre du pays puis guérilla sadiavahe dans le Sud. Résistance intellectuelle dans les années 1910. Développement des luttes syndicales dans les années 1920-1930. Luttes politiques légalistes et électoralistes dans les années 1940, notamment avec le MDRM (Mouvement démocratique de rénovation malgache). Insurrection nationaliste en mars 1947 : la répression fera 100 000 morts. Le choix des Guinéens Ils répondent « NON », lors du référendum de septembre 1958, à la proposition du Général De Gaulle d'intégrer la Communauté française. Ce coup de tonnerre influencera les autres peuples colonisés par la France qui accèderont à l'indépendance. L'Afrique australe a connu a connu un des systèmes coloniaux les plus longs et les plus sévères. Elle fut le théâtre d'une des formes de racisme, de domination et d'exclusion raciales les plus systématiques et les mieux institutionnalisées de l'histoire humaine. La lutte armée a joué un rôle majeur dans la libération des anciennes colonies portugaises d'Angola, du Mozambique, de la Zambie et du Zimbabwe. La Namibie, sous la tutelle de l'Afrique du Sud depuis 1949, parviendra à se libérer avec l'aide de l'Angola et de Cuba.

3. La Solidarité internationale des progressistes avec les peuples colonisés

La Conférence de Bandoeng en avril 1955, à l'invitation d'Ahmed Soekarno, président de l'Indonésie, fut l'acte fondateur du « tiers-monde ». Au programme des 1 500 délégués de 29 pays d'Afrique et d'Asie figurait l'achèvement de la décolonisation politique. Ils entendaient tous que l'indépendance politique reconquise n'était que le moyen, la fin étant la conquête de la libération économique, sociale et culturelle. Les figures des indépendances * Mehdi Ben Barka opposant du roi Hassan II du Maroc, leader tiers-mondiste. Enlevé par les services secrets marocains à Paris le 29 octobre 1965 : « L'indépendance est la condition, la promesse d'une libération, elle n'est pas la libération elle-même. Le colonialisme n'a pas été uniquement un fléau pour les peuples colonisés (...), il a été néfaste pour les peuples des pays colonisateurs eux-mêmes. Si la majorité de la population est maintenue dans la misère et l'inculture, et si en plus elle voit se fermer devant elle les portes de l'espérance, comment s'étonner que l'impatience prenne le masque du désespoir ? Ce qui nous définit réellement c'est notre position anti-impérialiste. » * Ruben M'Nyobé Secrétaire général de l'Union des Populations du Cameroun tué le 13 septembre 1958 par des soldats français : « Le tribalisme est l'un des champs les plus fertiles des oppositions africaines. Nous ne sommes pas des « détribaliseurs », comme d'aucuns le prétendent. Nous reconnaissons la valeur historique des ethnies de notre peuple. C'est la source même d'où jaillira la modernisation de la culture nationale. Mais nous n'avons pas le droit de nous servir de l'existence des ethnies comme moyens de luttes politiques ou de conflits de personnes. » * Patrice Lumumba Premier ministre de la République Démocratique du Congo, assassiné le 17 janvier 1961 par des responsables katangais avec la complicité de la sureté belge : « Cette indépendance du Congo si elle est proclamée aujourd'hui dans l'entente avec la Belgique, pays ami avec qui nous traitons d'égal à égal, aucun congolais digne de ce nom ne pourra jamais oublier cependant que c'est par la lutte qu'elle a été conquise, une lutte de tous les jours, une lutte ardente une lutte dans la quelle nous n'avons ménagé ni nos forces, ni nos privations, ni nos souffrances, ni notre sang. » Thomas Sankara : Président de la république du Burkina Faso, assassiné le 15 octobre 1987 : « Les promesses de la révolution sont déjà réalités chez les hommes. Chez les femmes par contre, elles ne sont encore que rumeurs. Et pourtant c'est d'elles que dépendent la vérité et l'avenir de notre révolution : questions vitales, questions essentielles puisque rien de complet, rien de décisif, rien de durable ne pourra se faire dans notre pays tant que cette importante partie de nous-mêmes sera maintenue dans cet assujettissement imposé durant des siècles par les différents systèmes d'exploitation. Les hommes et les femmes du Burkina Faso doivent dorénavant modifier en profondeur l'image qu'ils se font d'eux-mêmes à l'intérieur d'une société qui, non seulement, détermine de nouveaux rapports sociaux mais provoque une mutation culturelle en bouleversant les relations de pouvoir entre hommes et femmes, et en condamnant l'un et l'autre à repenser la nature de chacun. » Kwame N'Kruma, Militant du panafricanisme, Président du Ghana : « La vérité, c'est que nous ne sommes pas encore libres, nous avons seulement atteint la liberté d'être libres. » Modibo Keita, Président de la République du Mali, empoisonné en détention après un coup d'Etat : « Vingt années de lutte faite de sacrifices de tous ordres, vingt ans de lutte farouche pour sauvegarder notre dignité et notre indépendance que nous ne devons jamais dissocier de la dignité et de l'indépendance réelle de toute l'Afrique. »

4. Les effets de l'indépendance

« Nous préférons la liberté dans la pauvreté à la richesse dans l'esclavage. » (Ahmed Sékou Touré, 1958) L'essor suscité par les indépendances sera bridé par l'encadrement étroit des partis au pouvoir, qui freinent son expansion. À l'enthousiasme de la première décennie, succède la cristallisation de contradictions qui étaient latentes. C'est le début de coups d'Etats militaires ; plus tard il y aura les Plans d'Ajustement Structurels et, dans le même temps, le déclenchement de nouveaux mouvements sociaux. Le premier effet de l'indépendance c'est la liberté, le droit de se gouverner et la reconnaissance internationale. Le deuxième c'est le panafricanisme, ce mouvement culturel et politique qui a précédé les indépendances et vise à unir les Africains et l'Afrique. Il a imprégné les constructions politiques des premières années et continue de nourrir la pensée africaine progressiste. L'éducation et la santé, des priorités nationales En 1960 on dénombrait moins de dix bacheliers, dans un grand

nombre de colonies (Gabon, Mauritanie, Niger, Oubangui-Chari, Tchad… « Au sortir de la colonisation, au Congo belge, neuf Congolais avaient fait des études supérieures. En 30 ans de régime Mobutu, l'un des régimes les plus ignobles qu'on ait eu dans l'histoire, ce chiffre se compte par centaines de mille. » (Samir Amin) Avec les indépendances, de véritables politiques de santé publique sont mises en place. Des professionnels nationaux (médecins, paramédicaux…) ont été formés en nombre et des établissements de santé mis en œuvre jusque dans des régions reculées : ces avancées n'ont pas résisté à la mal-gouvernance et aux offensives destructrices des ajustements structurels. La culture Longtemps niée quand elle n'a pas été réduite à la fonction rituelle et au folklore par le monde occidental, la culture africaine a fini par conquérir ses lettres de noblesse, portant haut la voix du continent et contribuant à son rayonnement. Les infrastructures de transport, d'électrification, d'eau et d'assainissement réalisées durant la colonisation répondaient aux besoins de l'exploitation des richesses et des familles de colons. Avec les indépendances, des universités vont naître et des voies de communication commenceront à désenclaver des régions. Même si cela reste en de ça des attentes des populations la situation est incomparable avec le bilan d'un siècle de domination absolue.

5. La souveraineté confisquée : le néocolonialisme

À l'enthousiasme de la première décennie, succède la cristallisation de contradictions qui étaient latentes. Diviser pour régner La loi Deferre (1956) octroie une autonomie de gestion des affaires intérieures par des assemblées locales sous dépendance française, leur vice-président est africain. En détournant l'idée du panafricanisme, elle favorise de nouveaux nationalismes. Les ressources naturelles restent monopole de la France. Le carcan du pacte colonial Concocté par le gouvernement français avec les « élites » africaines, il définit le cadre des rapports dans les différents domaines entre les États et la France. Il se concrétisera par les accords de coopération.

Le Franc CFA, indexé sur le Franc puis l'Euro, est utilisé dans 16 pays africain. En 1993 le gouvernement Balladur décide sa dévaluation de 50%. Les Etats sont contraints de placer 65% de leurs réserves de change sur un compte du Trésor français qui a la main sur les opérations financières dont il est seul à connaître les résultats.

La « dette odieuse » : Les Etats du Nord prêtent aux pays du Sud à condition qu'ils achètent des marchandises produites au Nord. Les prêts servent essentiellement à extraire les richesses naturelles du Sud et à les transporter vers le marché mondial.

L'OMC organise la concurrence agricole mondiale aux conséquences dévastatrices pour les paysanneries du Sud.

La politique de la francophonie fut utilisée en premier lieu pour une « élite utile » : en détournant la mise en valeur des diversités culturelles francophones, elle devient un outil d'impérialisme linguistique, un moyen de domination et d'assimilation culturelle.

6. Présence militaire : maintien de l'ordre colonial

L'indépendance des pays africains n'a pas mis un terme à l'ingérence militaire française en Afrique. Les prétextes aux interventions sont le « respect des accords de défense », la « protection des ressortissants français » ou encore le « maintien de la stabilité face au risque de chaos », quand bien même s'agissant de la « stabilité » d'une dictature prédatrice. Depuis 1960 on a dénombré 52 interventions militaires françaises dans 22 pays d'Afrique. Le soutien à l'annexion du Sahara occidental : « Les Jaguar français engagés de novembre 1977 à mai 1978 depuis Dakar contre les colonnes du Front Polisario, alors en conflit avec la Mauritanie » (Opération Lamentin) Blog de Fusiliers Commandos de l'air. http://commando-air-forum.forum2dis... Le cas emblématique des Comores. L'Assemblée générale de l'ONU a condamné plus de 20 fois la France pour non respect de l'unité et de l'intégrité territoriale de l'archipel des Comores et l'occupation illégale de Mayotte après le résultat du vote des comoriens de décembre 1974 à 94,88% pour l'indépendance. La « patrie des droits de l'Homme » persistera en déstabilisant le jeune État comorien par mercenaires, sous la férule de Bob Denard, Jacques Focard et consorts, multipliant les coups d'États et les assassinats de présidents. La France est le 3ème fournisseur d'armes en Afrique après les USA et la Russie. Au vu du rapport 2008, les exportations françaises vers le continent africain ont plus que doublé en un an, passant de 16 à 38 milliards d'euros (dont 5,4 millions pour le Tchad). Les pays africains sont peu nombreux à pouvoir investir dans l'armement lourd ou sophistiqué. Ils servent surtout à écouler le surplus de production de l'industrie de l'armée. Les exercices militaires et les interventions réelles permettent d'expérimenter ou d'assurer la publicité des nouveaux matériels (Opération Licorne en Côte d'Ivoire). Leur utilisation par l'armée française est un gage de crédibilité pour les acheteurs potentiels. De 2003 à 2006, la France a vendu à la Guinée pour 6 millions $ d'armes. Lansana Conté les a utilisées pour réprimer dans le sang la grève générale de 2007 et son successeur les pour tirer sur les manifestants de 2009. Au Cameroun, c'est du matériel français qui a servi à mater l'insurrection populaire de février 2008.

7. Indomptable Afrique : Résistances populaires et nouveaux mouvements sociaux

Politisation des populations Guinée, février 2007 et Niger, décembre 2009 : mouvements pour la démocratie Cameroun : Emeutes contre la paupérisation et le système Biya. 2008, répressions dramatiques de nombreuses manifestations. La police a tiré à balles réelles, et commis des viols et des vols. La colère des Camerounais fut attisée par l'annonce de Paul Biya de modifier la Constitution pour se faire réélire en 2011 et briguer une présidence à vie. De la marche organisée par le Front du non à la Constitution à Douala, les murs en gardent souvenir : « 25 ans de vol, ça suffit », « Biya va au diable ». Pour l'auto-détermination du peuple sahraoui Forums sociaux : « Une autre Afrique est possible ! » L'année 2007 a marqué une étape dans l'internationalisation des forums sociaux, huit ans après les mobilisations de Seattle contre l'OMC et sept ans après la première rencontre de Porto Alegre de 2001 : le 7e Forum social mondial officiel s'est tenu du 20 au 25 janvier 2007 à Nairobi (Kenya). Plus de 1 000 activités auto-organisées et autogérées ont au lieu au forum de Nairobi. Au plan africain, ce forum a notamment eu pour objet, suite au forum « polycentrique » de Bamako de 2006, d'organiser la coopération des organisations du continent. Pour les délégations venues d'Europe, il a été l'occasion de poursuivre le travail engagé à Bamako avec les organisations syndicales et sociales africaines pour s'attaquer au rôle de l'Union européenne en Afrique et pour renforcer les campagnes en défense des émigrés. « L'Afrique des peuples en marche contre la mondialisation avilissante », tel était le thème général de la 5e édition du Forum social africain (FSA) 2008 au Niger… Le choix d'un tel thème se justifiait par la nécessité de replacer les peuples africains au cœur des politiques économiques

et sociales, c'est-à-dire au cœur de leur destin. Ces peuples qui vivent dans le silence, le plus souvent ignorés par les dirigeants africains et les institutions sous régionales, régionales et internationales ont décidé de briser le silence. Le FSA 2008 à Niamey a été une tribune de laquelle ces peuples ont dit : « Nous sommes là, prêts à être maîtres de notre destin commun ». Pour le Travail décent Soutenue par la Confédération Générale du Travail du Burkina (CGT-B) et la solidarité internationale, la lutte courageuse et déterminée des Gaciliennes a gagné ! Quatre mois de lutte des Gaciliennes, quatre mois de campagne de solidarité internationale : Yves Rocher a plié et payé ! Signature effective le jeudi 19 janvier 2006 du procès-verbal de règlement à l'amiable du dossier des ex-travailleuses de la Gacilienne, filiale d'Yves Rocher. L'accord ainsi signé règle définitivement le différend qui opposait les ouvrières de la Gacilienne au Groupe Yves Rocher. 4 novembre 2009, les détenus du Bassin minier de Gafsa enfin libérés Emprisonnés depuis près d'un an et demi suite au soulèvement de la population de Redeyef protestant contre abus, favoritismes, chômage et pauvreté... Leur libération constituait une des demandes les plus importantes du mouvement démocratique – politique, syndical et associatif tunisien. Les luttes syndicales se multiplient sur tout le continent noir depuis une dizaine d'années. Ils traduisent les aspirations des populations au travail décent, au progrès social et à la démocratie, les immenses richesses de l'Afrique faisant toujours l'objet d'un vaste pillage international avec la complicité des élites locales. Le Forum social mondial de 2006 à Bamako (Mali) et celui de 2007 à Nairobi (Kenya) ont notamment eu pour objet de replacer ces luttes dans le cadre de la remise en cause d'un ordre économique international injuste et de tracer des perspectives. Luttes paysannes Mali, Madagascar… Pour la souveraineté alimentaire contre les accaparements néocoloniaux de terres arables. APE (Accords de partenariat économique) : Échec libéral au Sommet UE-Afrique de Lisbonne 8 et 9 décembre 2007, désaccord entre Europe et pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) sur l'essentiel de leur « coopération », particulièrement sur les APE (Accords de partenariat économiques) que les anciens colonisateurs et leurs associés veulent imposer aux partenaires du Sud... La majorité des 53 Etats africains, à l'exception de quelques pays à revenus intermédiaires, ont en fait refusé de signer les APE car la conscience des pièges de pillage et de mise sous tutelle (« de recolonisation », disent certains analystes plus clairement !) qu'ils déploient est de plus en plus largement partagée dans les populations.

8. LES DEFIS DE L'AFRIQUE

L'Afrique a des atouts :

- 1 milliard d'habitants estimé en 2030
- Les ressources naturelles du sol et du sous-sol, utiles aux technologiques du futur
- Les richesses immatérielles : savoir-faire, culture, patrimoine
- Les organisations de la société civile
- L'expérience des luttes émancipatrices Rompre avec :
- Les modes de développement sous l'optique des dominations impérialistes
- Le bradage des ressources naturelles
- La soumission aux institutions financières internationales imposant les Plans d'Ajustement Structurels et le surendettement
- Les pesanteurs sociales (relégation des femmes à des rôles subalternes, emprise des « élites » sur l'organisation sociale) Faire des choix émancipateurs
- Démocratisation réelle
- Développement d'industries
- La formation des populations aux métiers de l'industrie et des nouvelles technologies
- Le développement des services publics
- Les infrastructures d'énergie
- La maîtrise d'un développement durable et soutenable sous le contrôle des populations

Mali & Niger : la mondialisation néolibérale contre les plus pauvres

Jean Nanga

Jean Nanga est le correspondant d'Inprecor pour l'Afrique subsaharienne.

L'une des caractéristiques de l'année qui s'achève est qu'elle a été riche de promesses concernant l'avenir de l'Afrique. Les grandes institutions des métropoles capitalistes ont presque rivalisé d'intentions généreuses à son égard, de la Commission pour l'Afrique de Tony Blair à la Société du Compte du Millénaire de G.W. Bush, de la Banque Mondiale sous la direction de Paul Wolfovitz au G8 réuni à Gleneagles, des Objectifs du Millénaire pour le Développement onusiens à l'engagement japonais lors du Sommet sur les Affaires Asie-Afrique (avril 2005, Djakarta). La manifestation la plus médiatisée de cette générosité a été l'annonce de l'effacement de 40 milliards de dollars de dette multilatérale, de 18 pays parmi les plus pauvres, presque tous africains.

Cependant toute cette générosité semble être sans effet sur la réalité. L'Afrique subsaharienne demeure soumise aux mécanismes ravageurs de la mondialisation néolibérale, que nous présentons à partir des cas du Niger et du Mali, deux pays des plus pauvres de la planète, selon le Programme des Nations Unies pour le Développement, dont les peuples ne font pas preuve de résignation.

Niger, pays le plus pauvre

Pendant le premier semestre 2005, trois millions de personnes de tous âges ont été exposées à la famine et abandonnées à leur sort au Niger. Des centaines de victimes surtout parmi les enfants qui mourraient au rythme d'une dizaine par jour de la sécheresse et de l'invasion des criquets ayant détruit les champs. Situation que le gouvernement de ce pays sahélien n'a pu contrecarrer par quelque dispositif préventif, hésitant même d'en accepter la réalité. Quant à la « communauté internationale », elle a attendu des mois et des morts, avant de se mobiliser, malgré l'alarme lancée par des associations locales et par maints observateurs (1).

L'invasion des criquets et la sécheresse de l'année n'ont fait qu'aggraver une situation déjà déplorable due aux politiques économico-sociales exécutées par les différents régimes néocoloniaux qui se sont succédés depuis l'indépendance. Le passage du néocolonialisme classique des trois premières décennies à la néolibéralisation présentée comme solution n'a nullement produit l'effet promis (2). Bien au contraire, malgré sa mise sous tutelle des institutions de Bretton Woods, sous forme

de Programme d'ajustement structurel, depuis 1981, le Niger est ainsi, de nos jours, le pays le plus pauvre de la planète, selon les Indicateurs du développement humain (IDH) du PNUD : 63 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté , environ 83 % sont analphabètes, la mortalité infantile atteint 121,69.

Le fardeau de la dette publique extérieure, dont l'encours en 2005 s'élève à 832,1 milliards de Francs CFA (1,27 milliard d'euros), soit 66,3 % du PIB nominal est l'une des raisons de l'incapacité de l'État nigérien d'éviter ou de parer à cette catastrophe sociale. S'il était objectivement impossible d'agir sur la pluviométrie, au moins la lutte contre l'invasion des acridiens aurait été menée avec quelque efficacité, si l'État nigérien n'avait pour priorité le respect de l'échéancier du service de la dette publique extérieure, qui représentait 22,4 % des recettes budgétaires en 2004. Embarqué dans l'Initiative pays pauvre très endetté (PPTE), censée réduire le fardeau de la dette, l'État nigérien ne connaît, ces dernières années (à l'exception de l'an 2001), aucun arriéré de paiement du service de la dette. Ceci au détriment des secteurs sociaux, comme la santé et l'éducation dans lesquels l'économie des coûts a, par exemple, conduit au recrutement massif des volontaires sans formation et faiblement rémunérés, en remplacement d'une grande partie du personnel formé, qualifié (3). Même pour répondre à l'urgence sociale d'éviter ou réduire l'impact de la crise alimentaire, il ne pouvait y avoir dérogation à l'exigence du « renforcement de la gestion publique pour aider à bien cibler et hiérarchiser les dépenses » (4) du programme de facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, dont l'État nigérien est « bénéficiaire ».

Humanisme néolibéral

Les victimes de cette famine ne correspondaient pas, sans doute, au profil du pauvre dessiné par le FMI et la Banque Mondiale. Ainsi, a-t-il fallu attendre la mise en spectacle médiatique du drame pour que soit, en partie, entendue la revendication de la distribution gratuite des vivres aux affamés. Une revendication de bon sens qui semblait une énormité pour le gouvernement et ses partenaires de la « communauté internationale » (États-Unis Union européenne), car leurs options c'était la vente des vivres à prix « modérés » aux affamés ou l'échange des vivres contre du travail.

Les familles qui avaient encore quelques têtes de bétail, décharnées, les vendaient à des prix on ne peut plus dérisoires. D'autres arrivaient à s'endetter, à défaut d'avoir la force de travailler. « Trade, not aid » (5), tel est le principe de la politique de « coopération » du gouvernement des États-Unis sur lequel veillait USAID, soutenu par l'Union Européenne et le Programme alimentaire mondial. Ce drame a été l'occasion de consolider les rapports marchands dans la société et l'individualisme qui les accompagne, amplifiés à l'époque néolibérale.

Il va de soi que cet humanisme néolibéral et spectaculaire ne pouvait que réduire l'ampleur du désastre, non lui apporter une solution radicale. Le projet de la « communauté internationale » tant répété est la « réduction de la pauvreté » à long terme, non pas son éradication, pourtant objectivement possible. Ainsi la crise alimentaire perdure : « Les prix sont toujours très élevés sur les marchés, ce qui empêche de nombreuses familles d'acheter la nourriture, à cause de la décapitalisation subie pendant la crise : pour rembourser les dettes contractées, les familles empiètent sur la récolte d'octobre, alors que seulement 2/3 de la terre ont pu être cultivés par manque de semences et de main-d'oeuvre, ce qui accroît leur vulnérabilité et le risque de malnutrition. Les effets de la crise vont se prolonger pendant l'année 2006 » (6). Dans certaines régions, la situation des enfants s'est même aggravée. La « communauté internationale » manque de volonté pour réunir les 80 millions de dollars qu'exige la situation : seulement 16 millions de dollars ont été réunis au premier semestre 2005, alors que « les guerres d'Irak et d'Afghanistan coûtent aujourd'hui 5,6 millions de dollars par mois, soit, à quelques décimales près, l'équivalent du produit intérieur brut du Niger en un an. Et une rallonge de 202 milliards (pour les six prochaines années) vient d'être accordée au Département de la sécurité intérieure, chargé de protéger le territoire et les intérêts américains » (7).

On est tenté de parler de « famine néolibérale » comme Mike Davis parle de « famines coloniales » (8). Car, une famine déclarée c'est pour les généreux « donateurs » un futur marché possible. De façon classique, il s'agissait de faire changer les habitudes alimentaires des sinistrés. Par exemple, à une population traditionnellement consommatrice de mil, les « donateurs » offraient plutôt du maïs ou du riz qui deviendrait ainsi, subséquemment, un produit de consommation courante à importer.

Mais, de nos jours, il s'agit plus d'une opportunité à saisir pour faire accepter les produits génétiquement modifiés. Ainsi, la position du gouvernement nigérien en la matière a connu une évolution assez rapide depuis la reconnaissance officielle de la crise alimentaire. Alors que le Cadre national de biosécurité, élaboré en 2005, exprime une certaine prudence, en novembre 2005, Niamey, la capitale du Niger, est le lieu choisi pour organiser un séminaire régional sur « La couverture médiatique de la biotechnologie agricole - Contraintes et opportunités pour la presse en Afrique de l'Ouest ». Un séminaire organisé par l'Institut international de recherche sur les cultures en zones tropicales et semi-arides (ICRISAT), l'International Service for Acquisition of Agribiotech Applications (ISAAA) et l'UNESCO. L'ISAAA est un organisme qui a pour vocation la lutte contre la faim et la pauvreté dans les pays dits en développement, surtout par la promotion des cultures transgéniques. Ses principaux financiers sont Cargill, Dow AgroSciences, Monsanto, Pionneer Hi-Bred, Syngenta qui sont aussi les principales multinationales des OGM. A l'occasion de cette opération de consolidation de l'endoctrinement des journalistes (9), a été ôté le cache-sexe sur l'expérimentation des céréales génétiquement modifiées dans la station de recherche de l'ICRISAT, à quelques kilomètres de Niamey, visitée par les séminaristes. A quelque chose malheur est bon pour les marchands d'OGM. Ainsi, cette crise alimentaire va légitimer un processus de mise en dépendance agricole accentuée, en matière de semences, de la paysannerie nigérienne, voire de disparition des plus pauvres, en tant que petits agriculteurs et petites agricultrices indépendants qui iront grossir les rangs du lumpen-prolétariat.

Vu qu'il s'agissait d'une ancienne colonie française, restée dans le giron de la Françafrique (10), il y avait une générosité très intéressée. Celle de la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema, du groupe Areva) (11). Celle-ci est en grande partie redevable à l'uranium nigérien, pillé de façon jalousement monopolistique pendant longtemps. Mais les forfaits de la Cogema-Areva sont désormais exposés publiquement, grâce à la relative « ouverture démocratique » locale et au développement de la conscience antinucléaire, par l'ONG locale Agherin'man (bouclier de l'âme), la Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (CRIIRAD, France) et l'Association Sherpa (des juristes contre l'impunité dont jouissent les multinationales en matière de violation des

droits des travailleurs en particulier, des droits humains et de l'écologie en général) (12). Cette mise à nu des conditions de travail dans les mines (faible rémunération, exposition des travailleurs à la radioactivité sans véritable système de protection et de contrôle médical), de la pollution de l'environnement aux conséquences fâcheuses sur les populations voisines et l'environnement risque d'aboutir à une réduction des profits en cas de conformité aux normes internationales.

La néolibéralisation s'est en grande partie déroulée dans le respect des rapports françafricains. C'est par exemple Vivendi qui a pris le contrôle de la distribution d'eau (13). Cependant, la privatisation des télécommunications du Niger a plutôt bénéficié à la firme chinoise ZTE en progression sur le marché africain. Ce malgré l'appartenance du Niger à la zone monétaire du Franc CFA. Cette concurrence parfois défavorable risque de se reproduire concernant l'exploitation à venir de l'or, des phosphates et du pétrole. C'est sans doute pour maintenir les relations privilégiées, quelque peu érodées, que l'État français semble accorder une grande importance à la bonne organisation des 5ème Jeux de la Francophonie (7-17 décembre, Niamey). Alors que 2 millions de Nigériens risquent de manquer de « pain » pendant le déroulement des jeux (14). La Francophonie, sauf pour les gogos, est en fait la vitrine culturelle d'une affaire plutôt politico-économique, pour l'État du capital français. Mais, avant ces jeux et pendant le calvaire des enfants et adultes malnutris, les projecteurs de l'actualité françafricaine vont être tournés sur le pays voisin, aussi bien géographiquement que dans le classement en matière sociale ou d'indifférence de la part d'une grande partie de l'humanité, comme le dit cet animateur d'Action contre la faim : « Le Mali et le Niger sont des pays oubliés par la Communauté internationale, qui réagit aux crises de manière ponctuelle et non sur le long terme. » (15)

Privatisations au Mali

Le Mali a été moins affecté par l'invasion acridienne et la faible pluviométrie dans la région. Toutefois, il partage avec le Niger presque les mêmes Indicateurs du développement humain, qui font de lui le 174ème pays sur 177 (16). Ce qui s'explique aussi par le statut commun de pays pauvre très endetté (17) respectant aussi scrupuleusement l'échéancier, autrement dit sans arriérés de paiement. Ainsi, la mauvaise fiche sociale est aussi la conséquence de la politique de l'État malien pendant la phase néocoloniale précédente, l'ayant placé sous la coupe du FMI et de la Banque Mondiale. Une décennie de « démocratie » n'a nullement amélioré la situation sociale héritée de la période dite non-démocratique. Bien au contraire. La succession des gouvernements élus c'est aussi la continuité de l'État en matière d'Ajustement structurel néolibéral, malgré la différence des rythmes en ce qui concerne aussi bien la privatisation que la libéralisation des marchés et autres préceptes néolibéraux de la Banque Mondiale et du FMI. L'actuelle équipe gouvernante, dirigée par le général Amadou Toumani Touré, semble plus déterminée que la précédente à satisfaire les institutions gestionnaires de la néolibéralisation, malgré des conséquences sociales dramatiques. Ce au profit des investisseurs dits stratégiques qui prennent le contrôle des secteurs les plus rentables de l'économie dite malienne.

C'est en effet dans le cadre de cette néolibéralisation qu'a eu lieu la privatisation de la Régie des Chemins de Fer du Mali (RCFM). L'actionnaire majoritaire de la nouvelle entreprise Transrail SA est au départ un consortium canado-français Canac-Getma (18). Une privatisation qui est assez caractéristique des rapports de domination impérialistes : la RCFM évaluée à 105 milliards de FCFA (160 millions d'euros) a été octroyée à 5 milliards (7,622 millions d'euros). La nouvelle entreprise ayant fait le choix du plus grand taux de profit, priorité a été accordée au transport des marchandises, sur celui des voyageurs (19). Ce qui a entraîné la suppression de deux-tiers des gares (26 sur 36) alors que pendant un siècle la vie s'était organisée autour de ces 36 gares (qui sont aussi des villages). Les habitants sont ainsi désemparés : les voyageurs et les familles des cheminots constituaient la clientèle pour leurs produits. Transrail a ainsi contribué au développement de la pauvreté en milieu rural. De plus, 612 cheminots ont été licenciés et certains acquis sociaux des cheminots, par exemple les pensions de retraite versées aux veuves, ont été soit revus à la baisse soit supprimés. Ce qui a suscité l'indignation et une résistance citoyenne pour le retour à la régie du rail malien. Un Collectif citoyen pour la restitution et le développement intégré du rail malien (Cocidirail) a vu le jour. Mais la répression n'a pas tardé à s'abattre sur lui. Son principal animateur, un ingénieur, ancien directeur adjoint de l'École Supérieure Africaine des Chemins de Fer, Tiécoura Traoré, a été purement et simplement licencié, en violation flagrante de la législation du travail. Le Cocidirail ne s'est pas pour autant démobilisé.

Contre-réforme agraire

D'autres secteurs importants de l'économie malienne sont victimes de cette restructuration néolibérale, avec des graves conséquences sur la vie des populations paysannes. C'est le cas de l'Office du Niger (20), productrice de riz depuis la période coloniale, nationalisée après « l'indépendance », soumise à une privatisation rampante depuis 1984, sous l'égide de la Banque Mondiale, avec à la clef la libéralisation de la commercialisation du paddy dès 1985, et une compression des effectifs de 70 %.

Depuis quelque temps, il y est question d'une réforme foncière qui menace les paysans jouissant de l'usufruit sur les terres de l'ON, mais aussi par leur mise en concurrence avec de gros investisseurs. Ce contre quoi ils résistent : « On affirme que nous sommes dans un État de droit, mais nous, les cultivateurs, ne le savons pas. Nous sommes considérés comme des esclaves. A l'ON, il n'y a que la corruption, la magouille et l'injustice qui prévalent. Nous avons payé les redevances légalement dans le délai fixé par le Président de la République. Et voilà qu'on nous retire nos champs de riz pour les donner aux nouveaux bénéficiaires qui vont récolter nos produits. Nous préférons mourir que de perdre nos champs. Si les autorités ne prennent pas leurs responsabilités, advienne que pourra » (21), Ces paysans qui ont travaillé et habité légalement sur ces terres pendant des décennies refusent cette perte du droit d'exploitation des terres et leur remplacement par de gros investisseurs, sous le prétexte fallacieux de ne s'être pas acquittés à temps de la redevance eau. Ils sont par ailleurs confrontés à la hausse de plus de 200 % du coût des intrants agricoles. Seuls les plus pourvus financièrement survivront dans la jungle néolibérale.

Cette réforme foncière se réalise au moment où se développe la mobilisation des femmes paysannes pour l'accès à la terre. Ce qui rend plus difficile cette lutte; c'est que les hommes tendent à la considérer secondaire, au lieu de s'y appuyer pour mieux faire avancer la cause commune. Mais, il ne suffit pas d'être victime d'une injustice pour être en mesure de perdre ses propres privilèges, même symboliques.

Avec l'ON, l'autre cible de la néolibéralisation dans le secteur

agricole est la Compagnie malienne de développement et des textiles (CMDT), l'ex-Compagnie française de développement et des textiles (CFDT). C'est la compagnie du coton, dont le Mali était le principal producteur de la sous-région. Sa privatisation est une pomme de discorde entre les institutions de Bretton Woods et le gouvernement malien qui en redoute les conséquences sociales et électorales, vu la place du coton dans la vie rurale et au-delà. Car, c'est plus du quart de la population malienne, soit environ 3,5 millions de personnes, qui vivent directement et indirectement du coton. Comme le disaient ces deux sexagénaires lors du Forum des Peuples de Fana (choisi comme site à cause de son statut de 2ème région productrice de coton), dans le cadre de la Conférence populaire paysanne (qui a aussi parlé de l'accès à la terre des femmes rurales) au cours de laquelle des échanges ont eu lieu avec des participant/es venu/es du Bénin, du Burkina : « S'il faut maintenant vendre notre espoir en privatisant la CMDT, vraiment nous ne sommes pas d'accord. » (22) La vie quotidienne des petits paysans et paysannes producteurs de coton connaîtra ainsi le sort de leurs compatriotes des gares ferroviaires et de ceux confrontés à l'ON. C'est autour de la CMDT qu'est organisée la vie sociale et les infrastructures. Mais le partenaire français, Dagris, ex-CFDT (actuellement actionnaire à 60 %) est à l'affût, refusant de contribuer au financement du déficit de la CMDT, pour mieux en accélérer la privatisation complète. Car, si le prix du coton aux producteurs est en baisse ces dernières années, le coton de la région du FCFA, dont le Mali a été le principal producteur jusqu'en 2004, est absorbé à 60 % par le marché chinois. Ce qui est en soi une aubaine pour tout investisseur qui se débarrassera de maintes charges sociales, avec la privatisation complète, qui est un engagement pris par l'État malien dans le cadre de l'Initiative PPTE, d'allégement de la dette. L'actuel gouvernement malien a pu obtenir de la Banque Mondiale et du FMI son report en 2008 car l'année 2007 est une année électorale au Mali. La dernière mission de la Banque Mondiale au Mali a mis au point les modalités de privatisation. Pour satisfaire tous ceux, capitaux multinationaux et privés, qui salivent, pour les profits à réaliser, c'est la filialisation, inégalement rentable certes, qui a été retenue.

Un autre aspect de cette restructuration, libéralisation du secteur cotonnier qui est préjudiciable à la petite paysannerie, c'est l'introduction des semences génétiquement modifiées que les petits producteurs participant au Forum des Peuples à Fana ont vigoureusement dénoncée. En effet, en collaboration avec la Banque Mondiale, USAID, les multinationales productrices des semences génétiquement modifiées Dow AgroSciences, Monsanto, Syngenta (Novartis), ont initié un Projet COTI-2 de « Développement de la culture du coton génétiquement modifié au Mali ». Ainsi est programmée la dépendance de la petite paysannerie à l'égard des semenciers. Sous prétexte de mettre le progrès technologique au service des pauvres sont préparées en fait leur dépendance et la marginalisation des plus dépourvus ou leur transformation en simple prolétariat agricole, surexploité (23).

Législation du travail en danger

En effet, en échange de l'allégement de la dette, comprenant l'effacement surmédiatisé de la dette multilatérale, le Mali est tenu, comme le Niger, d'améliorer les conditions de réalisation du profit. Comme l'a dit le porte-parole du gouvernement malien, Ousmane Thiam, lors de sa visite à Paris, en septembre 2005, le Mali prépare « une simplification des procédures et des formalités liées à la création d'entreprises le retoilettage du Code des investissements, qui est non seulement plus attractif, mais qui met l'entrepreneur étranger sur le même pied d'égalité que le malien » (24). Il s'agit non seulement de confronter le petit entrepreneur malien aux multinationales, mais aussi de réduire a minima la protection sociale des travailleurs. C'est ce qui est quasi-explicitement suggéré par le gouvernement des États-Unis, en disant que « les lois du travail sont restrictives au Mali et la difficulté de l'embauche et du licenciement sont des obstacles supplémentaires » (25). Le but est une généralisation de ce qui s'est produit à la RCFM contre les travailleurs organisés pour la défense de leurs droits.

La criminalisation de la défense des droits des travailleurs est un principe du néolibéralisme éprouvé aussi par les syndicalistes de la Société malienne d'exploitation (Somadex). Dans cette entreprise d'exploitation de l'or à Morila, appartenant à Bouygues, les travailleurs revendiquent principalement le payement de la prime de rendement indexée sur le taux de dépassement de la production (26). Car, par frénésie accumulatrice, la Somadex a produit, en trois ans, 83 tonnes d'or au lieu des 33 tonnes prévues par la convention d'exploitation (27). Ce qui signifie aussi une exploitation intensive de la force de travail. Les travailleurs revendiquent l'établissement de vrais contrat de travail, à la place des contrats de travail falsifiés, avec la complicité des nationaux, et qui ont causé le licenciement de trois cents travailleurs, sans paiement de leurs droits et indemnités. Des abus que les travailleurs n'ont pas admis, jusqu'à déclencher en juillet 2005 une grève face au refus de la direction de l'entreprise d'entendre leur demande de respect des droits (28). La réponse de la direction, avec la complicité de certaines autorités locales, a été la répression. Pour légitimer celle-ci aux yeux de l'opinion, divers actes de violence commis dans le village ont été attribués aux travailleurs en grève. Ainsi, une trentaine de travailleurs ont été emprisonnés par la gendarmerie. Une vingtaine ont été par la suite relâchés, au moment où était arrêté (en octobre 2005), le secrétaire administratif du comité syndical, Karim Guindo. Pour échapper à cette répression, les autres dirigeants syndicaux, dont le secrétaire général, Amadou Nioutama, sont contraints à la clandestinité (29). Leur principal délit est d'avoir voulu perturber l'accumulation du surprofit néocolonial par cette entreprise se comportant comme en territoire conquis. Ce qui pouvait par ailleurs servir de mauvais exemple aux travailleurs des autres entreprises exploitant l'or au Mali qui ne sont pas plus soucieuses des droits des travailleurs et de l'environnement (30).

Pourtant, cette arrogance a fini par lasser le gouvernement malien dont le projet de maintien au pouvoir à l'issue des prochaines élections pouvait être contrecarré par le non-respect, par Bouygues, à travers sa filiale Saur International, du contrat de partenariat d'Énergie du Mali (EDM) établi en 2000. En effet, Saur s'est avéré davantage intéressé par les profits à court terme (hausse des tarifs d'eau et d'électricité) que par les investissements qu'il s'était engagé à réaliser qui devaient favoriser l'extension des réseaux de distribution d'eau et d'électricité. Ainsi, l'État malien s'est vu obligé de lui retirer, en octobre 2005, son statut d'actionnaire majoritaire dans EDM, violant ainsi le sacro-saint principe néolibéral d'amaigrissement du patrimoine économique des États, alors que la réunion des ministres de l'Économie et des Finances de la Zone Franc (des 19 et 20 septembre 2005, à Paris) venait de lui recommander, entre autres, de « poursuivre la mise en oeuvre du programme économique et financier soutenu par le FRPC, notamment les réformes structurelles dans les secteurs cotonniers et de

l'électricité ». Cet acte à motivation plutôt électoraliste lui a valu une mission spéciale de la Banque Mondiale et du FMI, dont le programme de lutte contre la pauvreté n'inclut pas la baisse des tarifs d'eau et d'électricité en faveur des pauvres, de surcroît par une entreprise majoritairement étatique.

Concurrence inter-impérialiste

C'est aussi une opération maladroite du gouvernement malien, organisateur du XXIIIème Sommet Afrique-France. Surtout en une période caractérisée par la poussée états-unienne sur le continent dans le secteur pétrolier en particulier et bien d'autres, dans le cadre de l'AGOA (31). Le 4ème Forum Afrique-États-Unis (juillet 2005 à Dakar) a été, entre autres, une phase de l'avancée des États-Unis sur le continent. Le Secrétaire américain à l'Agriculture, Mike Johanns, y a même prêché la communauté d'intérêts qui existerait entre les États-Unis d'Amérique et l'Afrique subsaharienne à l'OMC, contre l'Europe : « nous devrions serrer nos rangs pour dire aux Européens et aux autres qu'il est temps d'ouvrir leurs marchés à nos produits ». La promotion des OGM aussi s'inscrit dans le cadre de cette cause commune contre l'Europe, aussi peu soucieuse que les États-Unis du sort des pauvres et affamés d'Afrique subsaharienne (32). Des délégations africaines du pré carré français y ont été sensibles. Déjà dans son discours d'ouverture, le chef de l'État sénégalais, l'économiste libéral Abdoulaye Wade, avait affirmé avec assurance : « L'AGOA symbolise une nouvelle vision des relations internationales () le chemin qui conduit l'Afrique vers la mondialisation » (33).

Sans qu'il soit déjà question de remise en cause du « partenariat » privilégié avec la métropole néocoloniale, le Mali et le Niger, font partie de ces pays sensibles à la poussée états-unienne (34). Futurs producteurs de pétrole, ils entrent de ce fait dans ce qui est considéré à Washington comme le champ de la sécurité nationale des États-Unis. Ainsi, le gouvernement américain les a-t-il intégrés, à travers par exemple « l'Opération Flintock 2005 » (35) dans son programme de « lutte contre le terrorisme ». Toutefois ces différents aspects de la « coopération » états-unienne demeurent basés sur le respect des préceptes du néolibéralisme par les États « partenaires » africains. La soumission au Consensus de Washington demeure la condition cardinale.

Résistances

La reproduction de la pauvreté n'est pas une fatalité. L'année qui s'achève a été aussi une année de résistance à l'ordre qu'imposent aux peuples les maîtres de la mondialisation néolibérale et leurs relais locaux. Dans l'indifférence générale de l'opinion publique internationale, certaines organisations de la société civile nigérienne se sont alliées pour mobiliser, malgré les intimidations et la répression, contre la vie chère symbolisée par l'instauration d'une TVA de 19 % sur les denrées de première nécessité. Une mesure antisociale inscrite dans le cadre de l'intégration régionale de l'Afrique de l'Ouest. Si l'actuel président en exercice de l'Union Africaine, le chef de l'État nigérien, le Général Olosegun Obasanjo, n'a pas la cynique franchise de son collègue sénégalais Abdoulaye Wade exprimant son adhésion aux valeurs du capital états-unien (36), il n'en est pas moins un partisan. Ce qu'il ne cesse de prouver non seulement en confiant le département de l'Économie et des Finances à une technocrate de la Banque Mondiale, mais aussi en persévérant dans le projet de hausse du prix de l'essence et du pétrole lampant. Ce, malgré le succès à répétition des appels à la mobilisation, lancés par certaines centrales syndicales alliées au mouvement démocratique (37), contre cette mesure résultant d'une aliénation des ressources pétrolières au profit des multinationales et de quelques capitaux privés nigérians et qui ne ferait qu'aggraver la pauvreté de la majorité de la population nigériane. Quant à Thabo Mbeki, sa réélection en 2004 n'a pas empêché la contestation populaire de sa politique sociale, y compris par la centrale syndicale Cosatu, allié de l'ANC. Contre les revendications sociales dans les townships il a même envisagé d'envoyer la police. Ce qui n'aurait pas manqué de rappeler un passé récent. Ainsi, derrière son discours nationaliste sur la « Renaissance Africaine » se révèle plutôt un projet d'intégration d'une partie de l'élite noire dans les circuits du capital néolibéral (38).

Les élites gouvernantes africaines appliquent les préceptes du néolibéralisme aussi pour leurs intérêts privés. Elles préparent l'asphyxie de la petite paysannerie en articulant réformes foncières néolibérales et introduction des semences génétiquement modifiées. Ce que les associations paysannes présentes au Forum des Peuples à Fana, sommet alternatif au G7 (juin, Mali) ont vigoureusement dénoncé (39). Malheureusement, la présence des associations paysannes d'autres régions d'Afrique, au-delà de l'Afrique de l'Ouest, a été faible. Il en a été autant des syndicats africains et d'autres composantes du Forum Social Africain, dont est pourtant membre le Forum des Peuples. Alors qu'il s'agit d'une occasion particulière : un forum à vocation continentale qui se tient toujours en zone rurale, qui permet aux paysans et paysannes de la localité choisie d'être présents plutôt que représentés, d'échanger avec ceux et celles d'ailleurs. Le voisinage du Mali et du Niger devrait être mis à profit pour consolider les solidarités permanentes, encore embryonnaires, à étendre dans la sous-région, pour commencer, où sévissent parfois les mêmes multinationales de distribution d'eau, d'électricité, d'exploitation minière, de vente des OGM. Ainsi, par exemple, entre cheminots du Mali et du Sénégal contre leurs États et les acquéreurs privés des chemins de fer nationaux. A l'instar des syndicats africains des dockers, de l'Afrique du Sud au Nigeria, se coordonnant pour la lutte contre les pavillons de complaisance.

L'organisation au Mali d'un sommet alternatif au 23ème Sommet France-Afrique est une initiative qui devrait se poursuivre. Non seulement contre la Françafrique, mais aussi contre les autres messes d'organisation de la paupérisation des peuples. Contre l'opinion favorable que semble avoir l'AGOA dans certains milieux, que semble illustrer le dialogue de la confédération des ONG du Sénégal (Congad) avec l'AGOA, il faut aussi rappeler la nature du capital états-unien, qui n'est ni moins impérialiste ni moins criminel socialement que le capital français. Pour mémoire, la récente intervention des États-Unis au Libéria, contre le régime oligarchique du seigneur de guerre Charles Taylor qui bénéficiait du soutien du capital français a favorisé l'exploitation par Firestone, en toute impunité, « de manière quasi-esclavagiste la main-d'oeuvre employée dans sa plantation d'hévéas au Liberia », dont dix mille enfants (40).

C'est donc contre les différentes facettes de cet ordre qu'il faut s'organiser. Pour un autre monde possible débarrassé de l'exploitation des êtres humains par d'autres, de toutes les oppressions, il faut construire des solidarités permanentes, surtout avec les plus pauvres, pour une alternative radicale. Une radicalité altermondialiste africaine en solidarité avec les radicalités extra-africaines, sans les hiérarchies héritées des passés esclavagiste et colonial. Mais aussi sans négrisme, car

l'alternative au racisme ne peut être un racialisme. Ainsi, un projet tel celui de l'African People's Socialist Party, appelant à une Internationale Socialiste Africaine nous semble encore très marqué par le panégrisme de Marcus Garvey et risque de nourrir le racialisme, plutôt que le socialisme comme alternative démocratique à l'ordre multidimensionnel du Capital (41).

L'organisation du Forum social mondial polycentrique à Bamako, par la proximité géographique, est une opportunité à saisir, pour organiser la discussion collective et démocratique sur la solidarité permanente, pour une alternative africaine radicalement altermondialiste. ■

Notes

1. Cf. Jean Nanga, Famine et marchandisation de la charité au Niger, juin 2005, www.solidarites.ch/ ; Claude Quémar, Niger : vraie crise, fausses réponses, octobre 2005, www.cadtm.org/

2. Cf. Niger, La mondialisation capitaliste impose un nouvel internationalisme, entretien avec Mamane Sani Adamou, Inprecor, n° 497, septembre 2004.

3. ibid.

4. http://www.imf.org/external/np/exr/facts/fre/prgff.htm

Société civile et champ politique

Paul Martial

Elle est l'objet de débats et charrie des interrogations. Ici on cherche encore à l'identifier, ailleurs on essaye de la définir. Mais depuis une dizaine d'années, ainsi que le note Paul Martial, son apparition sur le champs politique, à travers son caractère multiforme et contradictoire, a changé les données. Il s'agit ici, pour Martial, de voir le potentiel qu'elle représente, «dans une perspective de lutte pour un changement radical de la société au profit d'un système qui satisfasse les besoins sociaux des populations»

Quand on parle de l'Afrique, immédiatement on fait mention de la société civile. Son importance est telle qu'elle devient désormais le principal partenaire des bailleurs de fonds au dépend, parfois, des structures des Etats africains. Cette situation ne va pas sans poser problème au niveau politique. Dans le même temps, une partie de cette société civile, celle qui est réellement indépendante de l'Etat et du parti au pouvoir, représente aussi un moyen d'auto-organisation des masses pour mener les luttes et défendre leurs droits. Une telle situation se heurte vite à ses propres limites en l'absence de parti progressiste, populaire, réellement indépendant de l'impérialisme et de la bourgeoise nationale, capable de relayer les revendications des travailleurs de l'économie formelle et informelle, des chômeurs, des paysans pauvres sur le terrain politique.

Alors pourquoi ne pas s'appuyer sur l'aile militante de la société civile des pays africains pour lancer un tel parti ?

Une société civile multiforme et socialement ambivalente

Depuis une bonne décennie la notion de société civile est apparue sur la scène politique en Afrique. Si elle est difficilement définissable elle fait l'unanimité, du FMI aux militants pour l'abrogation de la dette du tiers monde, des dirigeants des pays riches aux altermondialistes, des chefs d'états africains aux syndicalistes ou aux militants des droits de l'homme. Certainement que cette unanimité tient de son caractère multiforme et contradictoire.

Tenter une énième définition n'est pas l'objet de ce texte, par contre la mise en relief de quelques composants permettra d'analyser les conséquences politiques, mais aussi le potentiel que représente cette société civile dans une perspective de lutte pour un changement radical de la société au profit d'un système qui satisfasse les besoins sociaux des populations.

Un des composants de la société civile est l'ONG (Organisation Non Gouvernementale) dont la multiplicité sur le continent est avérée.

Dans le monde des ONG existe une multitude de types. Inutile de toutes les passer en revue, retenons une première différence : les ONG issues des pays riches où coexistent de petites ONG regroupant quelques dizaines de membres avec des moyens limités, aidant tel ou tel village, à coté de grosses ONG, des fondations d'entreprises ou de personnalités, ayant de gros budgets. Il existe aussi les ONG des pays africains, fondées par les Africains eux-mêmes, qui pour la plupart tirent leurs revenus de bailleurs de fonds occidentaux ; souvent par la connaissance qu'elles ont du terrain et l'implication de ses membres elles représentent des points d'appuis pour les actions des ONG occidentales.

L'importance du nombre des ONG peut représenter un débouché professionnel non négligeable pour de jeunes diplômés africains, mais aussi une implication militante pour apporter une amélioration aux pays, à la région ou à la communauté. Cela témoigne d'une réelle disponibilité, d'une volonté de s'impliquer pour changer le cours des choses. Ces ONG, pour la plupart, remplissent le rôle dévolu à l'Etat dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'aide aux activités économiques et agricoles, etc., du fait des carences plus ou moins importantes de la plupart des Etats africains. Les origines de ces carences proviennent de la mauvaise gouvernance et des conséquences néfastes des politiques d'ajustement structurel imposées par les institutions financières internationales qui ont véritablement déstructuré les services publiques. Cette présence massive des ONG ne va sans poser de problèmes politiques.

En effet, les formes que revêtent les exigences d'une satisfaction d'un besoin social sont différentes selon que l'on s'adresse à son gouvernement, gérant l'Etat ou à une ONG. Pour parler de manière abrupte, dans le premier cas on revendique, dans le second on mendie. En effet l'Etat a des devoirs vis-à-vis des citoyen(ne)s. Ces devoirs non remplis ou insuffisamment effectués peuvent faire l'objet de luttes sociales et ou politiques. Les citoyens peuvent exiger et faire respecter leur droits. Dans le cas d'une ONG, celle-ci n'a pratiquement aucun devoir vis-à-vis de la population ; ses seuls mandants sont, éventuellement, les donateurs qui se situent dans les pays riches.

Ces ONG donnent de l'argent, fournissent du matériel ou des services, selon leurs propres critères. Les populations n'ont rien à

exiger, n'ont rien à dire et ne peuvent prétendre à influencer leurs choix ; tout au plus, elles peuvent demander cette aide, elles peuvent éventuellement adopter des stratégies qui favorisent les dons en tenant, par exemple, les discours attendus par l'ONG ou en faisant leur des projets qui sont d'abord et avant tout ceux des ONG. Que l'on veuille ou non, il s'agit bien d'une privatisation, au sens premier du terme, de la diffusion des droits sociaux. La manière de satisfaire ces droits échappent donc au débat politique et in fine à la population.

Que l'objectif soit clairement affiché ou non, que le débat existe ou pas, la question de la finalité des actions d'aide, de charité ou de solidarité se pose pour les ONG. Sur des questions comme les luttes pour l'abrogation de la dette, contre les politiques des institutions financières internationales vis-à-vis des pays africains, il existe une partie de ces ONG qui ne veulent pas en entendre parler, soit parce qu'elles ont une vue volontairement restreinte des problèmes africains, soit parce que cela irait à l'encontre de leur intérêt ; la finalité de ces luttes permettant, notamment, la restauration de l'Etat et de ses prérogatives avec, en corollaire, une limitation des actions des ONG. D'autres sont liés directement ou indirectement au régime en place, particulièrement par le biais des associations de charité des premières dames du pays ou par des associations qui sont des éléments du dispositif d'achat de consciences des populations par les dirigeants des pays lors des consultations électorales.

Mais dans la galaxie des ONG se trouvent aussi une multitude d'associations aux frontières floues entre l'entraide et la résistance comme les comités de quartier, dans les grandes villes et les villages, qui essaient péniblement de pallier aux carences des pouvoirs publics et qui, dans le même temps, engagent des luttes vis-à-vis des représentants de l'autorité. Il y a également les associations de jeunes qui tentent de mettre en place des projets économiques et/ou culturels, qui essaient de promouvoir les actions d'alphabétisation, d'éducation ou d'aide à la scolarisation pour d'autres jeunes. D'autres structures veulent lutter contre la pauvreté et pour le développement économique dans telle ou telle région, etc. La liste n'est pas exhaustive ; l'idée est de mentionner ces types d'ONG, d'associations qui agissent comme des sortes de syndicats des populations pauvres dans les centres urbains ou dans les campagnes. Ces structures d'auto-organisation des populations fondent un rapport de force dans les pays et, potentiellement, représentent des contrepouvoirs aux dirigeants africains, serviteurs zélés des institutions de Breton Woods.

Dans la société civile existent par ailleurs les structures plus institutionnelles, comme les organisations syndicales de salariés qui ont connu une notable évolution. Depuis 1994, la vague de libéralisation politique qui a soufflé sur les pays africains a eu un double effet sur les confédérations syndicales. Elle a permis aux syndicats de s'affranchir de la tutelle étatique et de recouvrer, pour certains d'entre eux, une totale indépendance ; et permis aussi l'éclosion d'autres organisations syndicales favorisant une véritable pluralité syndicale, même si l'effet sous-jacent négatif en est un émiettement de la structuration syndicale.

Les conséquences des politiques néolibérales entraînent des remises en cause brutales des acquis des salariés qu'ils soient du public ou du privé. Les ripostes et grèves sont elles aussi nombreuses et massives contre les privatisations des entreprises nationales et portent aussi sur les questions salariales et les conditions de travail dans le secteur public, notamment l'éducation et la santé. L'apparition des organisations syndicales sur la scène politique s'affirme plus fortement, à en juger par exemple de la lutte des syndicats contre le coup d'état constitutionnel de Tanja au Niger, les grèves générales successives en Guinée contre la corruption et l'autocratie.

La volonté de s'ouvrir vers les travailleurs du secteur informel est une nouveauté dans la pratique des organisations syndicales. Depuis les attaques néolibérales contre les pays africains on assiste à une véritable métamorphose du marché du travail où, en une décennie, les proportions entre travailleurs du secteur formel et informel se sont inversées, comme le Kenya en témoigne.

Un autre fait notable dans la société civile est la forte structuration syndicale du monde paysan, avec des capacités remarquables de coordination continentale et internationale. Les luttes contre les organismes génétiquement modifiés (OGM), contre le pillage de leurs marchés nationaux (par les gros trusts de l'agro-alimentaire des pays riches) et pour la souveraineté alimentaire, représentent une opposition frontale à la globalisation capitaliste. Les récentes crises alimentaires que les populations africaines ont connues en 2007 donnent encore plus de crédibilité à la question de la souveraineté alimentaire et à la lutte contre la dérégulation totale des échanges économiques entre le Nord et le Sud que représentent les Accords de Partenariat Economique (APE).

La capacité de ces organisations syndicales est telle que dans certains cas, comme au Mali par exemple, elles ont la possibilité d'influencer concrètement la politique de l'Etat malien.

Des partis politiques gestionnaires de l'ordre néocolonial.

A coté de ce foisonnement multiforme de la société civile coexiste les partis politiques africains.

Pour les plus grands d'entre eux, qu'ils soient au pouvoir ou d'opposition, à part les moyens, pas grand chose ne les différencie. Ils ne sont que des écuries présidentielles qui ont plus tendance à développer le culte du chef que d'approfondir le débat démocratique en leur sein. Ces partis, qui sont pour la plupart formés autour d'un chef, encouragent un double comportement qui a prouvé leur capacité de nuisance pour les sociétés africaines.

Le premier comportement est celui de faire référence à la communauté du chef ou du président quand celui-ci accède au pouvoir ; que cette référence soit ouvertement affichée ou distillée plus discrètement, peu de partis échappe à cette règle. La construction de la base sociale de ces partis est avant tout communautaire et participe ainsi à la division des populations. Le second comportement, qui complète le premier, est la promotion d'une politique clientéliste. Tout se monnaie (à l'identique de certaines ONG indiquées plus haut) de la participation à un meeting, à une manifestation ou encore les votes. Ces méthodes développent un rapport de mendicité entre la chose politique et la population qui excluent les sentiments de droits, de revendications et de luttes.

Ainsi l'arrivée au pouvoir (en chassant le parti opposé) c'est l'espoir de profiter à son tour des richesses du pays, des richesses qui se résument aux miettes que veulent bien concéder les pays riches et qui font ainsi l'objet de batailles voir de guerre entre communautés qui font obstacles à l'émergence de luttes menées par une population unie.

Le Kenya, comme bien d'autres, peut illustrer ce propos. Kenyatta, dirigeant historique prend les rênes du pouvoir dès le début de l'indépendance en 1963. Nationaliste farouche, il évolue vers un exercice du pouvoir autoritaire et communautaire. Son vice-président, Daniel Arap Moi, lui succède et fait la même chose, mais au profit d'autres ethnies, notamment les Kalenjin.

Lors des élections de 2002, un front électoral va se créer, dirigé conjointement par Mwai Kibaki et Raila Amalo Odinga, le National Rainbow Coalition. Ce nom évoque le large spectre des partis, mais aussi celui de la situation ethnique du pays. L'espoir et les mobilisations sont tels que les questions communautaires sont reléguées au second plan au profit d'une société réellement démocratique et d'un Kenya pour tous.

Kibaki va gagner les élections haut la main, mais il s'empresse de tourner le dos à ses engagements de démocratie et de justice pour tous et s'engage sur le chemin, désormais bien balisé, de l'autoritarisme et du favoritisme au profit des Kikuyu. En décembre 2007, à la suite des élections, des heurts sanglants vont se produire entre les partisans de Kibaki, qui se déclare vainqueur, et ceux de Ondinga qui l'accuse de fraudes électorales. Dès le début, ces affrontements prennent un tour ethnique, notamment dans la vallée du Rift où un problème foncier se pose. Les responsables de ces violences ethniques, qui se sont déroulées sur fond de misère généralisée, sont à chercher dans des décennies de politiques irresponsables et criminelles menées par les dirigeants successifs de ce pays, considéré comme le bon élève du FMI. Ces violences feront 1500 morts et 300 000 déplacés et seront l'objet d'une enquête du procureur de la Cour Pénale Internationale.

Pas d'illusion ! Si les modes de fonctionnement des partis d'opposition sont basés sur la communauté du dirigeant et sur le clientélisme, il y a de fortes probabilités qu'une fois au pouvoir les choses ne puissent que se dégrader. La construction de partis, sur la base de l'appartenance communautaire du leader, déporte inévitablement l'affrontement du terrain politique vers le terrain ethnique et hypothèque la possibilité de luttes unitaires des populations.

Le critère est simple. Est-ce que ces partis sont indépendants de l'impérialisme et de leur bourgeoisie nationale ? Pour les grands partis d'opposition, dans la quasi-totalité, la réponse est non. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les programmes de ces partis ont peu d'intérêt… quand ils existent. Ils ne sont que l'énumération de phrases creuses sur la liberté, le bonheur du peuple et une longue liste de vœux pieux. Madagascar à cet égard est révélateur ; Le TIM (Tiako i Madagasikara) de Ravalomanana, se déchire avec le TGV (Tanora malaGasy Vonona) de Rajoelena. Le TIM et le TGV se sont construits autour de la personnalité de ses deux dirigeants, sur la même stratégie : la conquête de la capitale Antananarivo en surfant sur le populisme, Tous deux sont autocrates, tous deux sont des hommes d'affaire, tous deux sont riches, tous deux sont corrompus, tout deux pratiquent le clientélisme, tous deux sont libéraux, tous deux sont…